



Dans ce numéro :

- Le département
- Les bassins d'emploi
- Zoom sur l'intérim
- Les agglomérations d'Auxerre et Sens

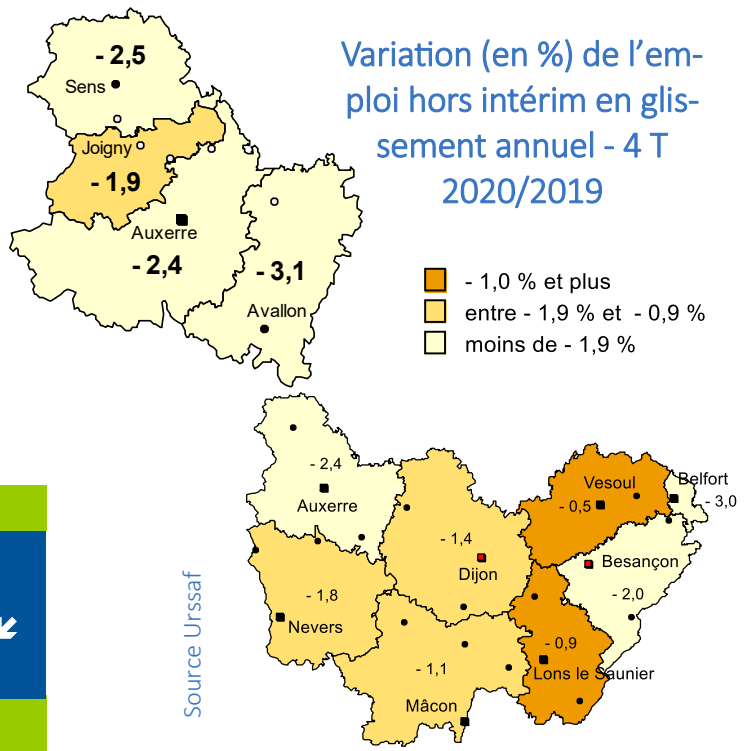
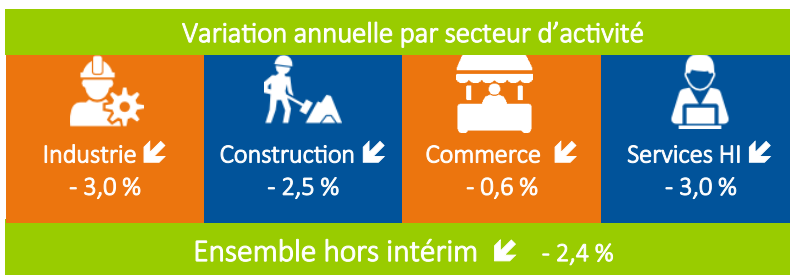
## L'emploi permanent icaunais subit les effets de la crise sanitaire liée au COVID-19 (4T 2020 / 4T 2019)

Après un assouplissement des mesures sanitaires et une réouverture des commerces dits « non-essentiels » durant la période estivale 2020, le 4<sup>e</sup> trimestre de 2020 voit la France vivre un 2<sup>e</sup> confinement afin de ralentir la pandémie de Covid-19. Malgré la hausse du 3<sup>e</sup> trimestre (+ 0,7%) et la stabilité du 4<sup>e</sup> trimestre, l'emploi permanent dans l'Yonne se dégrade sur l'année (-2,4 %) sous l'effet de la forte baisse du premier semestre. L'Yonne est le territoire le plus impacté par les pertes d'emplois de la région, la baisse annuelle étant de -1,6 % en Bourgogne-Franche-Comté.

Malgré un 3<sup>e</sup> trimestre moins impacté par la crise sanitaire, tous les secteurs d'activité de l'Yonne sont concernés par des pertes d'emplois sur un an.

Tous les bassins sont touchés mais plus fortement celui d'Avallon.

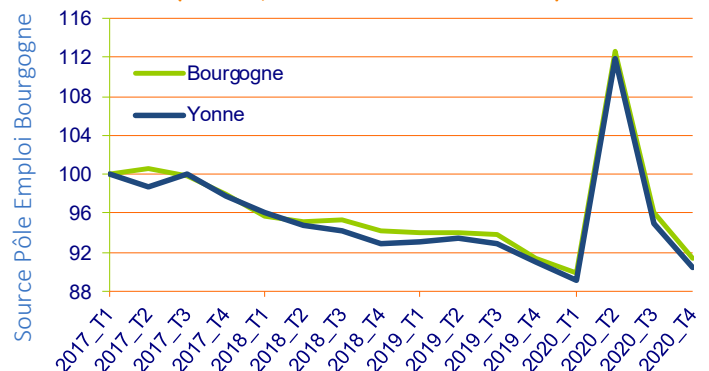
- 1 680 postes perdus hors intérim en un an
- Le commerce, secteur le moins impacté
- L'avallonnais en plus grande difficulté



Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Evol. trimestrielle du nbr de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2017 - base 100)



AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en œuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes des chiffres publiés durant la phase de montée en charge.

L'année 2020 s'achève sur un deuxième confinement qui ralentit la reprise de l'emploi du 3<sup>e</sup> trimestre engagée dans certains secteurs et pénalise globalement l'emploi permanent (- 1 675 postes perdus en un an mais + 70 au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 - cf Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°23 - 4T 2020). Si tous les secteurs sont touchés, le tertiaire et le secondaire ne réagissent pas de la même façon.

### Deux secteurs stables en fin d'année ...

Après trois trimestres de pertes et un dernier trimestre de stabilité, l'emploi **industriel** subit de lourdes pertes sur l'année 2020 (- 520 postes). La plupart des activités industrielles poursuivent leurs baisses. Parmi les plus impactées, on peut citer la fabrication de machines - équipements (- 335 postes) et la métallurgie - fabrication de produits métalliques (- 145 postes). A contrario, quelques secteurs ont réussi à traverser cette crise comme l'industrie chimique (+ 60 postes) et surtout l'industrie meuble - réparation de machines (+ 205 postes).

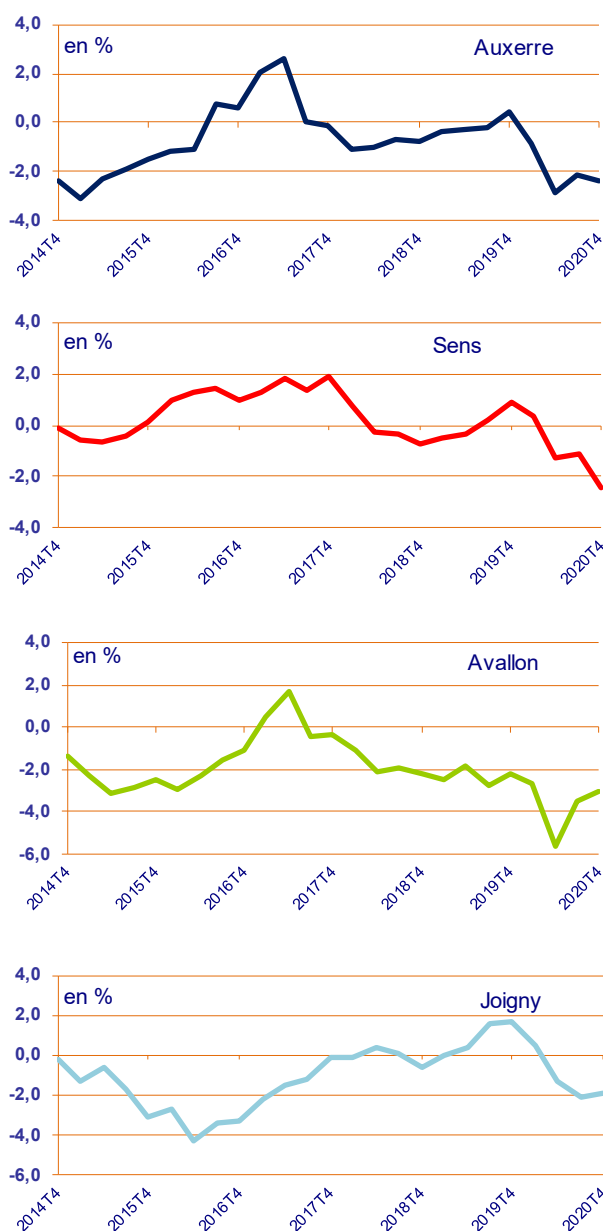
Dans la **construction**, les fortes pertes du 1<sup>er</sup> trimestre pèsent fortement sur le secteur qui ne réussit pas à maintenir son emploi sur l'année 2020 (- 135 postes) malgré une conjoncture favorable en région. Les pertes sont principalement ciblées dans le second œuvre (- 120 postes en un an) et dans une moindre mesure dans le gros œuvre (- 40 postes).

### ... et deux secteurs qui se dégradent au dernier trimestre.

Après trois trimestres de pertes d'emplois et seulement des gains sur le 3<sup>e</sup> trimestre, le **commerce** connaît toujours une dégradation de son emploi annuel (- 90 postes) en particulier dans le commerce de gros (- 105 postes en un an). Les autres secteurs réussissent à maintenir leur emploi sur l'ensemble de l'année.

Après 3 trimestres de pertes et malgré le rebond important de l'emploi au 3<sup>e</sup> trimestre, les **services hors intérim** subissent de lourdes pertes sur l'année 2020 (- 930 postes en un an). La crise a fortement impacté cinq activités sur cette année 2020 : l'hébergement restauration (- 390 postes), les autres activités de services (- 185 postes), le transport-entreposage (- 175 postes), les activités de services aux entreprises hors intérim (- 140 postes) et les arts-spectacles-activités récréatives (- 115 postes). Toutefois, des activités réussissent à gagner des emplois comme l'action sociale -hébergement médico-social (+ 180 postes), l'édition - audiovisuel (+ 50 postes) et l'activité juridique conseil ingénierie (+ 30 postes).

### Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf

### L'emploi salarié privé par bassin d'emploi et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens		Avallon		Joigny		Yonne	
	20T4 (en milliers)	evol. ann en %	20T4 (en milliers)	evol. ann en %	20T4 (en milliers)	evol. ann en %	20T4 (en milliers)	evol. ann en %	20T4 (en milliers)	evol. ann en %
<b>Ensemble hors intérim :</b>	<b>29,9</b>	<b>-2,4</b>	<b>20,6</b>	<b>-2,5</b>	<b>7,3</b>	<b>-3,1</b>	<b>9,9</b>	<b>-1,9</b>	<b>67,8</b>	<b>-2,4</b>
<b>Industrie</b>	<b>6,6</b>	<b>-3,9</b>	<b>5,7</b>	<b>-2,5</b>	<b>1,5</b>	<b>-1,7</b>	<b>3,3</b>	<b>-2,2</b>	<b>17,1</b>	<b>-3,0</b>
<b>Construction</b>	<b>2,6</b>	<b>-2,1</b>	<b>1,6</b>	<b>-3,1</b>	<b>0,5</b>	<b>-1,8</b>	<b>0,6</b>	<b>-3,1</b>	<b>5,3</b>	<b>-2,5</b>
<b>Commerce dont :</b>	<b>5,9</b>	<b>-2,2</b>	<b>4,3</b>	<b>0,8</b>	<b>1,9</b>	<b>-0,3</b>	<b>2,9</b>	<b>0,5</b>	<b>14,9</b>	<b>-0,6</b>
Commerce de gros *	1,5	-3,2	0,8	-4,2	0,7	-1,5	1,7	-0,3	4,9	-2,1
Commerce de détail *	3,4	-1,6	2,4	2,0	0,9	0,3	0,9	0,7	7,6	0,0
<b>Services hors Intérim</b>	<b>14,8</b>	<b>-1,7</b>	<b>9,1</b>	<b>-3,8</b>	<b>3,4</b>	<b>-5,2</b>	<b>3,2</b>	<b>-3,5</b>	<b>30,6</b>	<b>-3,0</b>

\* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf

## Une année difficile pour le bassin auxerrois

Avec des pertes qui se poursuivent sur cette fin d'année, le bilan annuel est lourd en 2020 : 910 postes permanents supprimés. Tous les secteurs sont touchés avec des diminutions allant de 55 postes pour la construction à 275 postes pour l'industrie.

Une nouvelle fois, **l'industrie** est le secteur le plus touché sur le bassin d'Auxerre (-275 postes). En effet, l'industrie bois-papier perd 75 postes, l'agroalimentaire baisse de 70 postes, la métallurgie - fabrications de produits métalliques perd 55 postes et la fabrication de matériels de transports chute de 25 postes.

Deuxième secteur le plus impacté, les **services hors intérim** chutent eux aussi fortement sur un an (- 260 postes). Comme pour le trimestre précédent, l'impact est particulièrement fort dans l'hébergement-restauration (- 185 postes), les autres activités de services (- 145 postes) et les services aux entreprises hors intérim (- 95 postes). A noter que les secteurs « essentiels » restent en hausse comme le secteur de l'action sociale hébergement médico-social (+ 155 postes) qui évolue fortement.

Après une année marquée par différentes mesures sanitaires, le secteur du **commerce** affiche sur l'année 2020 une perte de 135 postes. Le commerce de détail (- 55 postes), le commerce de gros (- 50 postes) et le commerce et la réparation auto-moto (- 30 postes) sont tous impactés.

Moins touchée par les mesures sanitaires, la **construction** (- 55 postes) a été plus « solide » sur cette année 2020. Le second œuvre (- 40 postes) et le gros œuvre (- 20 postes) concentrent à eux deux l'essentiel des pertes d'emploi du secteur sur le bassin d'Auxerre. Les travaux publics résistent.

## Forte baisse du nombre d'emplois

Le bassin Sénonais perd 520 emplois sur l'année 2020. La crise sanitaire a complètement inversée la tendance des années précédentes.

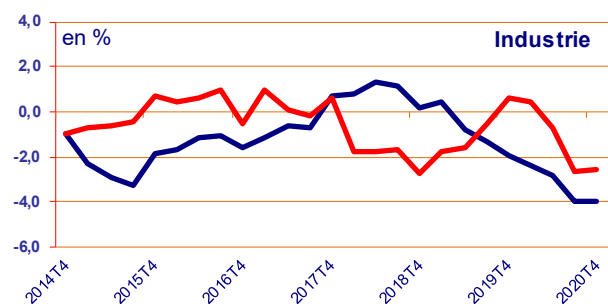
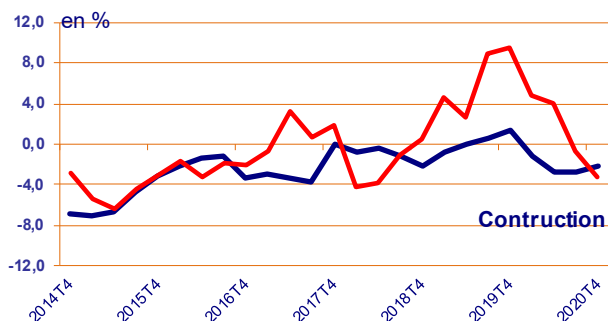
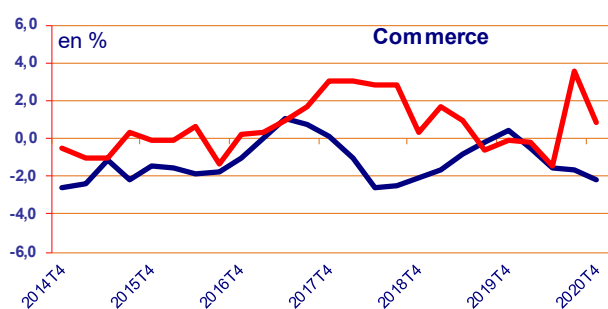
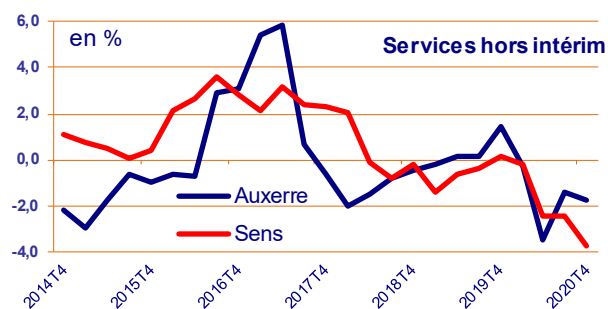
La situation est défavorable pour l'industrie qui perd 150 postes. L'industrie du meuble - réparation de machines se porte bien (+ 250 postes). En revanche, la situation est critique dans la fabrication de machines - équipements (- 290 postes).

Sur un an, la construction perd 50 emplois, à cause de la baisse dans le second œuvre (- 70 postes). A l'inverse le gros œuvre gagne 10 emplois.

Dans les services hors intérim, la situation est particulièrement préoccupante avec une baisse de 350 emplois. Les activités immobilières (- 160 postes), le transport et entreposage (- 100 postes), l'art - spectacles - activités récréatives (- 35 postes) sont les secteurs les plus touchés. Par contre, l'action sociale - hébergement médico-social gagne 45 emplois.

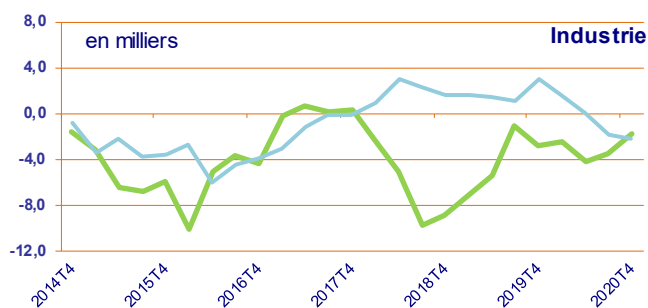
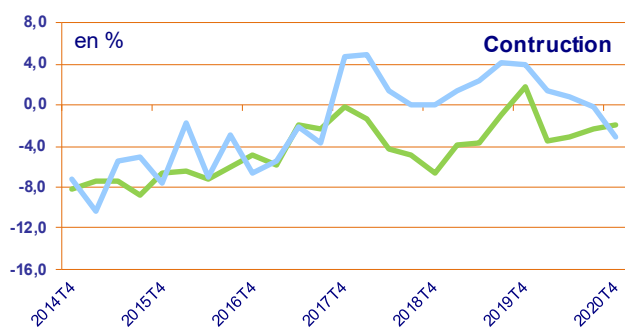
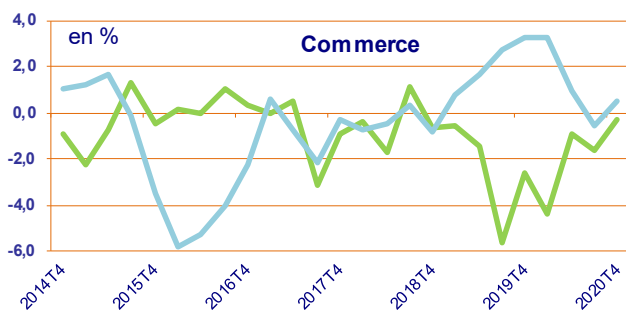
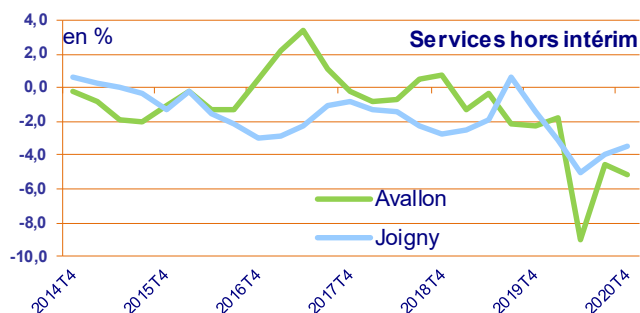
Le commerce est le seul secteur à gagner des emplois sur cette année 2020 (+ 35 postes), 50 postes créés en un an dans le commerce de détail et 25 postes créés dans le commerce - réparation auto-moto.

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf

## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf

## Des difficultés accentuées par la crise sanitaire sur l'Avallonnais

Après une année de crise sanitaire, les pertes d'emploi sur l'année 2020 sont importantes (- 230 postes). Tous les secteurs sont touchés mais celui qui a le plus souffert sur cette période est le secteur des services hors intérim.

A fin décembre 2020, le secteur le plus impacté est toujours celui des **services hors intérim**, le 2<sup>e</sup> confinement ayant accentué les pertes du secteur pour l'année 2020 (- 190 postes). L'activité de l'hébergement - restauration cumule à elle seule 150 postes perdus sur l'année.

La **construction** termine l'année sur un bilan négatif (- 10 postes sur un an) à cause des pertes du second œuvre (- 10 postes).

Malgré des pertes, le bilan de l'année 2020 pour l'emploi **industriel** est moins important (- 25 postes). Ce constat s'explique par la réduction importante des pertes dans la métallurgie - fabrication de produits métalliques (- 5 postes) et au gain de postes dans l'habillement - textile - cuir (+ 10 postes).

Malgré les pertes dans le commerce de gros (- 10 postes), le **commerce** réussit à limiter ses pertes d'emplois sur l'année 2020 (- 5 postes).

## Des difficultés persistantes dans l'emploi jovinien

Sur 2020, la crise sanitaire a complètement fait basculer l'emploi du bassin jovinien, qui connaissait une évolution positive. Le territoire perd 190 postes en un an. Tous les secteurs sauf le commerce sont touchés.

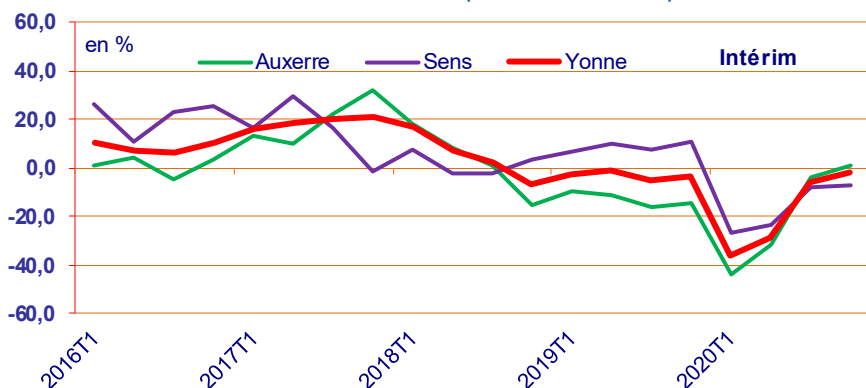
En effet, si le **commerce** améliore légèrement son emploi avec 15 postes gagnés en un an, grâce au commerce de détail (+ 5 postes) et surtout au commerce de réparation auto - moto (+ 15 postes).

Les emplois permanents dans les **services hors intérim** sont toujours à la peine et perdent 115 postes en un an. Les pertes sont toujours importantes dans le transport-entreposage (- 35 postes) et l'hébergement-restauration (- 25 postes). La situation se dégrade dans l'action sociale hébergement médico social (- 15 postes) et dans la santé humaines (- 10 postes). Les pertes sont divisées par 3 dans les arts - spectacles activités - récréatives (- 15 postes) et les quelques gains dans l'activité juridique - conseil - ingénierie (+ 15 postes) limitent un peu la dégradation du secteur.

La **construction** (- 20 postes en un an), jusqu'ici plutôt épargnée, subit de plein fouet la dégradation dans le gros œuvre (- 25 postes).

L'emploi **industriel** recule une nouvelle fois et perd 70 postes en un an. Cette accélération est due principalement à l'apparition de pertes d'emplois dans les activités de fabrications de machine - équipements (- 25 postes), peu impactées jusque-là. Cependant, l'industrie agro-alimentaires (+ 25 postes) et l'industrie du meuble - réparation de machines (+ 15 postes) permettent d'atténuer le bilan.

## Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE



valeur brute	emploi (milliers)	variation annuelle (en %)				
		19T4	20T1	20T2	20T3	20T4
<b>Yonne</b>	<b>4,2</b>	<b>-3,7</b>	<b>-36,0</b>	<b>-29,0</b>	<b>-5,6</b>	<b>-2,1</b>
Auxerre	2,1	-14,9	-43,7	-31,5	-4,0	0,7
Avallon*	0,2	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sens	1,8	11,2	-26,9	-23,8	-8,0	-6,9

\*les données sur la zone d'Avallon étant trop faibles, il n'est pas significatif de les commenter

Source Intérim Dares

## Une année 2020 difficile pour l'intérim icaunais

Après une forte dégradation sur le premier semestre et un 4<sup>e</sup> trimestre également en baisse, l'emploi intérimaire perd 90 postes sur un an.

La situation est variable selon les zones d'emploi. Alors que la zone d'emploi d'Auxerre a été fortement impactée dès le début de la crise sanitaire, la situation s'est finalement redressée permettant un gain modéré de 15 postes sur l'année. A l'inverse, les difficultés persistent au niveau de la zone d'emploi de Sens qui termine l'année avec 135 postes perdus. La situation de l'emploi plus favorable dans le bassin de Sens lui permet d'afficher un meilleur bilan annuel (cf Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°23 - 4T2020).

## INFORMATION.

Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale connaissent des modifications. Les changements concernent la définition du champ du secteur privé, et la source des effectifs intérimaires. **Les données sont désormais brutes, et les variations annuelles.** Plus d'informations sont disponibles sur [acoss.fr](http://acoss.fr), rubrique [Acoss Stat / n°249](#).

## Note méthodologique :

**Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale** déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

**Le BRC** : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoss sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **L'effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir

de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée n'étant pas disponible par bassin d'emploi, elle est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3<sup>e</sup> trimestre. **Les données sur l'emploi sont hors intérim. Elles sont en valeur brute et les évolutions sont annuelles.**

**Les indicateurs** : les niveaux d'emplois sont mesurés en valeurs brutes. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre de l'année précédente. **La catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

L'emploi dans l'Yonne n° 46

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

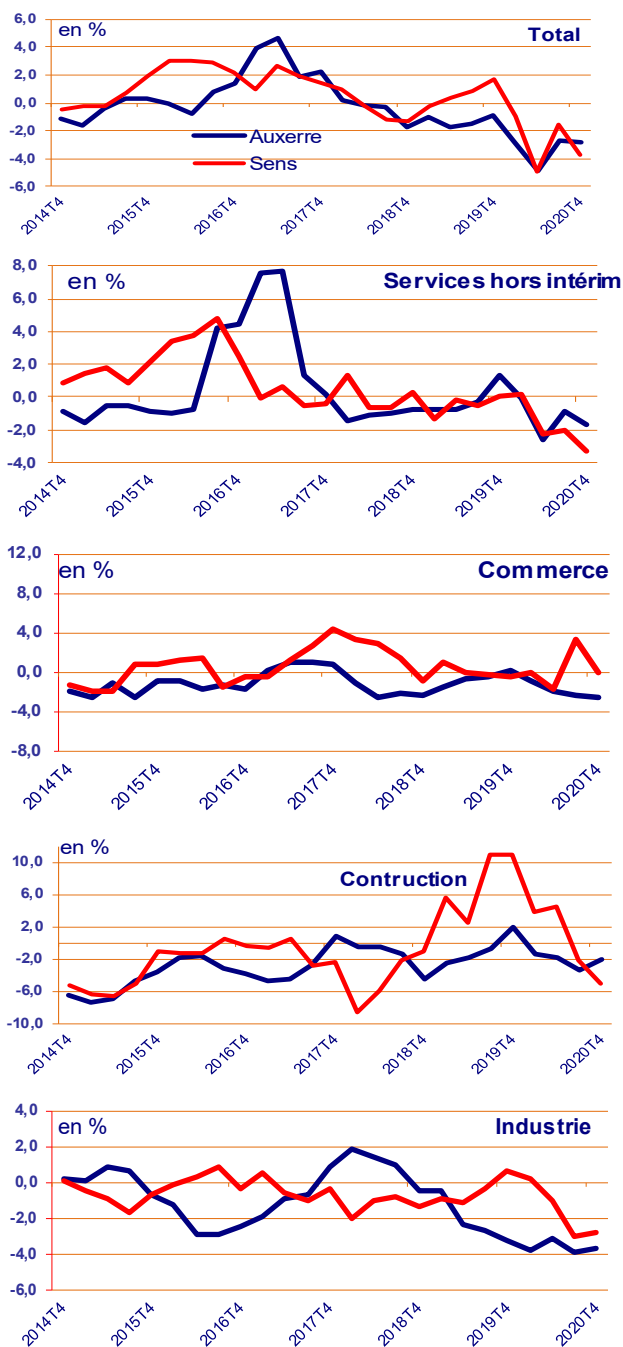
Pour en savoir plus :

- **Séverine Tromparent**  
Urssaf Bourgogne -  
[severine.tromparent@urssaf.fr](mailto:severine.tromparent@urssaf.fr)
- **Olivier Hemard**  
Maison de l'emploi d'Auxerre -  
[ohemard@mdeauxerrois.com](mailto:ohemard@mdeauxerrois.com)
- **Maxime Buard**  
CCI de l'Yonne -  
[m.buard@yonne.cci.fr](mailto:m.buard@yonne.cci.fr)

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur [www.acoss.fr](http://www.acoss.fr)

PAO : Séverine Tromparent Urssaf Bourgogne

## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuelle



## Les confinements impactent directement l'emploi auxerrois.

Les différentes mesures sanitaires ont impactées directement l'emploi dans l'agglomération auxerroise, qui a perdu, sur l'année 2020, 680 postes tous secteurs confondus.

Le secteur des services hors intérim est le plus touché par ce 2<sup>e</sup> confinement. En effet, il voit ses pertes d'emplois fortement augmenter sur cette période (- 200 postes). Comme depuis le début de l'épidémie, l'hébergement - restauration continue de perdre massivement des emplois (- 190 postes), tout comme les activités administratives (- 90 postes) ou les activités financières - assurances (- 35 postes).

Deuxième secteur le plus touché par les pertes d'emplois, l'industrie subit sur l'année 2020 une perte totale de 135 postes. Quasiment toutes les activités sont impactées : l'industrie meuble -réparations de machines (- 50 postes), le bois-papier (- 45 postes), la fabrication de machines de transports (- 20 postes) et l'industrie pharmaceutique (- 15 postes).

La crise sanitaire pèse fortement sur le commerce qui continue sa chute avec une perte globale de 125 postes en un an. Le commerce de détail (- 65 postes) et le commerce de gros (- 50 postes) affichent une nouvelle fois les plus grosses baisses de ce secteur.

Depuis le début de la pandémie, le secteur de la construction semble moins impacté par les différentes mesures sanitaires et perd seulement 35 postes sur l'ensemble de l'année 2020. Le second œuvre (- 40 postes) ainsi que les travaux publics (- 5 postes) concentrent l'essentiel de cette baisse.

## L'année 2020 se conclut négativement dans le sénonais

L'agglomération de Sens perd 420 postes sur toute l'année 2020.

Le commerce est le seul secteur qui se maintient (- 5 postes) : 40 postes perdus dans le commerce de gros contre 30 créés dans le commerce de détail.

L'industrie recule avec 130 emplois perdus en un an. La fabrication de machines - équipements est en souffrance (- 290 postes), la métallurgie - fabrication de produits métalliques perd 50 postes et la fabrication d'équipements électriques perd 30 postes. Il faut noter le rebond de l'industrie du meuble - réparation de machines (+ 255 postes) et de l'industrie chimique, en progrès de 25 postes.

## L'emploi salarié par agglomération et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens	
	20T4 (en milliers)	evol. an. en %	20T4 (en milliers)	evol. an. en %
<b>Ensemble hors intérim :</b>	<b>21,6</b>	<b>-2,2</b>	<b>15,6</b>	<b>-2,6</b>
<b>Industrie</b>	<b>3,5</b>	<b>-3,7</b>	<b>4,5</b>	<b>-2,8</b>
<b>Construction</b>	<b>1,5</b>	<b>-2,1</b>	<b>1,1</b>	<b>-5,1</b>
<b>Commerce dont :</b>	<b>4,6</b>	<b>-2,6</b>	<b>3,3</b>	<b>-0,1</b>
Commerce de gros *	1,1	-4,2	0,7	-5,3
Commerce de détail *	2,7	-2,4	2,1	1,3
<b>Services hors Intérim</b>	<b>12,0</b>	<b>-1,6</b>	<b>6,7</b>	<b>-3,3</b>

Source Urssaf

\* à l'exception des automobiles et des motocycles

La construction connaît une baisse des emplois avec 60 postes perdus sur un an, intégralement dans le second œuvre (- 80 postes). A l'inverse, le gros œuvre gagne 10 emplois.

Le secteur des services perd globalement 230 postes sur 2020. C'est l'activité immobilière qui souffre le plus sur cette année, elle perd 150 postes. De même, l'art - spectacles - activités récréatives (- 30 postes) et l'éducation (- 20 postes) subissent un net recul. A contrario, les activités pour la santé humaine voient leurs effectifs augmenter de 30 postes sur l'année.